



Rapport d'activités 2025-2026

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de notre fondation.

Il retrace les principaux moments de l'année écoulée, les activités réalisées, les réflexions menées et les engagements qui ont guidé notre travail au quotidien.

Au fil des pages, vous découvrirez le mot de la présidente, le mot du directeur, les comptes annuels, les résultats des saisons de cours, des nouveautés, ainsi que les remerciements adressés aux nombreuses personnes et partenaires qui rendent nos activités possibles.

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à notre fondation et vous souhaitons une agréable lecture.

Pour le CFC

Jean-François Massy



Kirthana Wickramasingam
Présidente du
Conseil de fondation

Cette saison 2025-2026 a vu la mise en place de la nouvelle Commission des étudiant·es, dont le Conseil de fondation a suivi les débuts avec beaucoup de satisfaction.

Le Conseil de fondation s'est impliqué concrètement dans les décisions structurantes du CFC en consacrant du temps supplémentaire à la réflexion stratégique, notamment lors d'une séance dédiée en amont de notre rencontre d'avril. Cette dynamique positive s'inscrit dans un contexte cantonal qui a demandé un peu de patience et de vigilance, notamment en lien avec l'adoption du budget de l'État. Le Conseil de fondation a suivi cette situation dans la continuité de l'attention qu'il porte chaque année à l'évolution des moyens alloués au domaine du handicap.

Pour renforcer sa stabilité, le Conseil a pu compter sur la reconduction du mandat de Romain Lanners et Gabriela Pürro au-delà de la limite statutaire habituelle. Cette continuité est importante, car le CFC aborde une période charnière. En effet, un important travail d'analyse mené par notre directeur, Jean-François Massy, a conduit à un état des lieux lucide des enjeux structurels du CFC, en particulier autour du taux de direction, resté inchangé depuis 1997. La CDPH conduit le Centre vers des évolutions importantes, qui ne peuvent toutefois pas être accompagnées par les ressources actuelles. Les besoins et les attentes des étudiant·es sont également en mouvement. Le Conseil se mobilise aujourd'hui dans un esprit de soutien et de confiance afin d'envisager l'avenir de l'institution.

Le Conseil a également validé la mise en place d'un accord avec une fiduciaire externe permettant de pallier une éventuelle absence au secrétariat, renforçant ainsi la résilience administrative de l'institution.

Le Conseil de fondation salue également le partenariat noué avec l'association Just for Smile, qui soutient désormais la participation de nos étudiant·e·s à des activités sportives, ainsi que l'implication toujours renouvelée de nos enseignantes et enseignants dans le développement de projets tels que le colloque annuel ou les activités culturelles. Ce sont là des signes tangibles du dynamisme qui continue d'animer notre institution.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des membres du Conseil de fondation pour leur engagement bénévole et leur solidarité tout au long de cette saison. Mes remerciements vont à Jean-François Massy pour sa rigueur et son engagement sans faille au service du CFC, à Martine Chavaillaz pour son travail au secrétariat, aux enseignantes et enseignants pour leur investissement et leur dévouement, ainsi qu'à Muriel Gross Lathion, qui quittera le Conseil en fin d'année, pour sa précieuse contribution.

Ensemble, nous continuons à œuvrer pour que le Centre de Formation Continue demeure un lieu d'épanouissement et d'apprentissage.



Jean-François Massy
Directeur du CFC

« On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. »

Cette phrase attribuée à Héraclite nous rappelle que les choses changent, parfois lentement, parfois plus rapidement. Elles changent autour de nous, mais elles changent aussi dans la manière de penser la place des personnes en situation de handicap dans la société.

La *Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées* nous invite précisément à ce déplacement. Elle nous encourage à ne plus penser seulement en termes d'accompagnement, de protection ou d'accès à des prestations. Elle nous invite à penser davantage en termes de droits, de participation, d'autodétermination et de pleine citoyenneté. Pour un Centre de formation continue comme le nôtre, ce changement de regard est à la fois une chance, une exigence et une responsabilité.

Durant cette saison, nous avons ainsi souhaité poursuivre un objectif central : promouvoir encore davantage la participation des personnes concernées à la vie du CFC. Cette participation ne peut pas être seulement un mot inscrit dans nos valeurs. Elle doit devenir progressivement une manière de travailler, de décider, d'évaluer et d'imaginer la suite.

La Commission des étudiant-e-s du CFC a représenté une étape importante dans cette direction. Elle a permis de créer un espace où les étudiant-e-s peuvent formuler leurs idées, leurs besoins, leurs critiques et leurs propositions. Ces échanges ont déjà conduit à des améliorations concrètes. Ils nous rappellent surtout que l'institution gagne en justesse lorsqu'elle prend le temps d'écouter celles et ceux pour qui elle existe.

La participation concerne également les enseignant-e-s. Le colloque annuel est devenu un moment précieux pour faire circuler les expériences, les questions et les idées. Les enseignant-e-s sont au plus près des groupes, des apprentissages, des réussites, mais aussi des difficultés. Leur regard est indispensable pour adapter notre offre et pour continuer à proposer des cours qui soient à la fois accessibles, stimulants et respectueux du statut d'adulte des participant-e-s.

Penser la suite n'est pourtant pas simple. Les prochaines années demanderont probablement de nombreuses adaptations. Il faudra pouvoir répondre à des exigences légales toujours plus précises, tout en restant attentifs aux demandes très concrètes des étudiant-e-s. Il faudra continuer à faire vivre et, si possible, pérenniser le Congrès DUO, qui a montré combien il est important de créer des espaces pensés avec et pour les personnes concernées. Il faudra aussi poursuivre le développement de synergies avec d'autres institutions, avec le monde culturel, avec les partenaires du terrain. Il faudra, encore et toujours, sortir un peu de nos murs, aller où est le monde.

Dans ces changements, nous souhaitons cependant garder ce que nous voyons comme le moteur de notre institution : le plaisir d'apprendre. Apprendre à son rythme. Apprendre avec d'autres. Apprendre en essayant, en se trompant, en recommençant. Apprendre pour mieux participer, mieux choisir, mieux comprendre le monde et y prendre sa place.

C'est peut-être là que se trouve notre fil rouge : accompagner les changements nécessaires sans perdre ce qui donne du sens à notre travail. Faire évoluer les formes, les programmes et les organisations, tout en conservant cette conviction simple : la formation continue est aussi un lieu de rencontres, de confiance et de plaisir partagé.

Comptes d'exploitation 2025

PRODUITS		Comptes 2025	Comptes 2024
6200	Contributions à la formation	51'935.00	50'950.00
6650	Revenus des intérêts du capital	3.75	91.20
6890	Autres recettes	0.00	1'461.35
6910	Subventions Canton de Fribourg	211'782.08	232'989.45
6930	Subventions Confédération	314'780.00	311'354.00
TOTAL DES PRODUITS		578'500.83	596'846.00

CHARGES		Comptes 2025	Comptes 2024
3000	Salaires enseignants (Gr. 30)	208'491.25	227'283.25
3300	Salaires direction et administration (Gr. 33)	203'505.30	202'992.00
3700	AVS-AC-AF Gr. 30	14'917.10	15'525.75
3703	AVS-AC-AF Gr. 33	18'959.45	18'979.45
3713	Caisse de pension (LPP) Gr. 33	29'539.60	29'731.60
3720	Assurance-accidents (LAA) Gr. 30	656.55	699.30
3723	Assurance-accidents (LAA) Gr. 33	631.50	632.55
3730	Assurance indém. journ. maladie (IJM) Gr. 30	957.05	658.20
3733	Assurance indém. journ. maladie (IJM) Gr. 33	1'055.65	1'069.05
3810	Formation et perfectionnement	6'400.00	1'263.70
3830	Déplacements enseignement	8'656.40	12'263.40
3890	Autres charges de personnel	24.00	0.00
3960	Honoraires pédagogiques	2'450.00	200.00
4100	Produits alimentaires et boissons	1'845.25	739.00
4220	Produits de nettoyage	198.45	9.75
4250	Prestations ménagères de tiers	310.70	600.00
4400	Loyers	29'079.60	29'210.00
4420	Intérêts du capital et frais bancaires	746.38	510.05
4461	Amortissement mobilier	0.00	0.00
4480	Amortissement mat. informatique	0.00	0.00
4500	Electricité	300.00	607.05
4600	Matériel de formation	12'603.00	12'054.90
4620	Bibliothèque	0.00	0.00
4630	Loisirs	5'919.40	4'142.80
4700	Matériel de bureau, imprimés	11'339.90	10'646.35
4710	Communication	1'200.30	1'200.80
4711	Frais de ports	3'781.90	4'221.45
4720	Journaux, littérature spécialisée	65.00	55.00
4740	Frais, déplacements administration	962.00	856.90
4750	Maintenance logiciels informatiques	4'541.90	4'573.60
4760	Indemnités / Cotisations de membres	2'810.35	476.30
4770	Prestations administratives de tiers	0.00	0.00
4780	Conseils, révision des comptes	2'686.30	1'999.95
4790	Autres frais de bureau et d'administration	207.00	9'929.80
4900	Primes assurances choses et RC	2'069.55	2'142.05
4990	Autres charges d'exploitation	1'590.00	1'572.00
TOTAL DES CHARGES		578'500.83	596'846.00

1	ACTIFS	au 31.12.2025	au 31.12.2024
10	ACTIFS MOBILISES		
100	Liquidités		
1000	Caisse	1'913.50	942.40
102	Banques		
1020	BCF compte Dons	13'972.80	13'923.20
1021	BCF compte Projets	3'314.10	3'308.80
1025	BCF c/c	24'500.20	0.00
106	Débiteurs		
1060	Débiteur Canton Fribourg	7'781.90	23'989.30
1065	Créances commerciales	2'277.00	2'560.00
1066	Avances enseignant-e-s	2'182.25	1'638.55
1068	Débiteur Impôt anticipé	44.50	43.60
109	Transitoires		
1090	Actifs transitoires	16'404.65	33'298.25
Total 10	ACTIFS MOBILISES	72'390.90	79'704.10
11	ACTIFS IMMOBILISES		
1110	Mobilier	7'902.30	7'902.30
1111	Matériel informatique	14'204.20	14'204.20
1118	Fonds amortissement mobilier	-7'901.30	-7'901.30
1119	Fonds amortissement mat. informatique	-14'203.20	-14'203.20
Total 11	ACTIFS IMMOBILISES	2.00	2.00
Total 1	TOTAL DE L'ACTIF	72'392.90	79'706.10

2	PASSIFS	au 31.12.2025	au 31.12.2024
20	CAPITAL ETRANGER		
2001	Créances inscriptions	187.00	380.00
201	Créanciers		
2011	Créancier AVS	9'194.70	10'950.65
2012	Créancier LPP	6'208.95	6'236.05
2013	Créancier LAA	199.30	305.70
2014	Créancier IJM	146.80	201.20
2016	Créancier FOPIS	31.95	38.40
201	Dette bancaire à court terme		
2020	BCF c/c	0.00	784.55
208	Provisions		
2082	Provision IJM	1'868.75	2'490.45
2085	Provision collaboration externe	6'400.00	6'400.00
209	Transitoires		
2090	Passifs transitoires	3'105.20	6'923.75
Total 20	CAPITAL ETRANGER	27'342.65	34'710.75
21	CAPITAL PROPRE		
210	Dettes financières à court terme		
2100	Capital	27'763.35	27'763.35
2130	Dons	13'972.80	13'923.20
2131	Projets	3'314.10	3'308.80
Total 21	CAPITAL PROPRE	45'050.25	44'995.35
Total 2	TOTAL DU PASSIF	72'392.90	79'706.10

Engagements non inscrits au bilan

La subvention AI pour les prestations fournies selon l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture annuelle, il n'était pas encore connu si des moyens devaient être déposés dans un fonds art. 74 LAI et, le cas échéant, quel montant.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la
Fondation pour la formation continue des personnes en situation de handicap
Fribourg**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation, tableau de financement de liquidités, tableau de variation du capital et annexe) de la **Fondation pour la formation continue des personnes en situation de handicap** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport d'activité ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondraient pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21, à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 6 mai 2026

Multifiduciaire Fribourg SA



Signature qualifiée

Christophe Werro
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

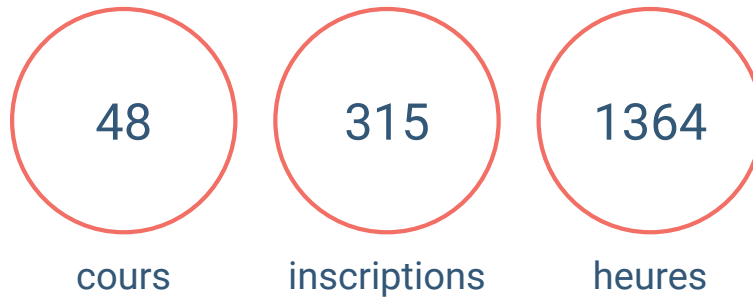


Signature qualifiée

Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Cours semestriels - saison 2025 - 2026



Le nombre de cours semestriels est en légère augmentation par rapport à la saison précédente. Avec 53 cours proposés, l'offre reste solide et témoigne de la vitalité du programme. Le nombre d'inscriptions, quant à lui, demeure globalement stable. Ce résultat nous réjouit, même s'il doit être lu avec prudence, car les habitudes et les besoins de nos étudiant-e-s évoluent progressivement.

Le nombre d'heures de cours reste toutefois inférieur à l'objectif visé de 1'500 heures. Cet indicateur n'est pas toujours simple à interpréter, puisqu'il additionne le deuxième semestre d'une saison et le premier semestre de la suivante. Il reste néanmoins important, notamment au regard des attentes des organes de subventionnement.

Cette question a été abordée avec la Commission des étudiant-e-s du CFC. Plusieurs pistes d'amélioration ont été proposées, parmi lesquelles des cours avec moins de participant-e-s et davantage de cours organisés le samedi. Ces propositions rejoignent certaines observations faites au fil de l'année : les étudiant-e-s expriment des envies différentes, des rythmes différents, et parfois le besoin de cadres plus adaptés.

Du côté des enseignant-e-s, une autre piste est également apparue lors des échanges : proposer, pour certains cours et lorsque cela a du sens, un peu plus de séances. Cette mesure permettrait de renforcer la continuité des apprentissages et de donner davantage de temps aux groupes pour progresser ensemble.

Ces différentes adaptations ont été intégrées dans le nouveau programme qui sera envoyé durant l'été 2026 aux étudiant-e-s. Nous espérons ainsi réussir à trouver un équilibre entre les besoins et les désirs des étudiant-e-s, ceux des enseignant-e-s, et les attentes des organes de subventionnement. Ce n'est pas une mince affaire. Mais c'est précisément dans cette recherche d'équilibre que doit se construire, année après année, l'évolution de notre offre.

Cours d'un jour et Culture accessible - saison 2025

Cours d'un jour

132

inscriptions

12

journées

Cours Culture accessible

77

inscriptions

7

journées

Les résultats des deux programmes que sont les cours d'un jour et les cours Culture accessible se situent, cette année à nouveau, nettement au-dessus des attentes. Pris ensemble, ils représentent 209 inscriptions !

Cette belle participation a permis l'organisation de 19 journées. Il s'agit d'un excellent résultat, qui montre bien l'intérêt porté à ce format de cours sur une journée. Celui-ci semble répondre à un besoin important, quelle que soit la thématique proposée : activités en nature, activités artisanales, découvertes culturelles ou rencontres en lien direct avec la culture et le patrimoine.

Parmi les propositions culturelles de l'année, on peut notamment mentionner le Festival Chapt'Ô à Bulle, la journée Sur les traces de Jean Tinguely à Fribourg, une comédie musicale à Lausanne ou encore Une expédition à Cuba... à Tavel. Ces activités montrent la diversité des portes d'entrée possibles pour apprendre, découvrir, rencontrer et participer.

Nous avons également constaté qu'il n'est pas toujours simple de distinguer clairement les deux programmes. La culture se trouve en effet à la frontière de nombreuses activités. Elle peut être présente dans une sortie, dans un atelier, dans une rencontre, dans un geste artisanal ou dans la découverte d'un lieu.

Pour cette raison, nous avons choisi de regrouper ces deux offres dans un seul programme dès 2026. Nous espérons ainsi rendre notre proposition plus lisible, tout en conservant la richesse et la diversité des journées proposées. Nous reviendrons sur cette évolution dans notre prochain rapport d'activités.

Commission des étudiant-e-s

La Commission des étudiant-e-s, mise en place l'année dernière, représente une vraie chance pour le CFC. Par son travail, ses échanges et ses nombreuses propositions, elle nous aide à mieux comprendre les besoins, les envies et les attentes des personnes concernées.

Cette année, plusieurs améliorations concrètes ont déjà pu être mises en place à partir de ses propositions. Le déroulement de la fête du CFC a notamment été adapté. La play-list choisie par les participant-e-s a fait son retour, deux menus ont été proposés, dont un menu végétarien, et une attention particulière a été portée au prix du repas, avec la possibilité de choisir un menu moins cher.

La distribution des attestations a également été modifiée. Elle se fait désormais directement lors du dernier cours, par les responsables de cours. Ce changement permet de donner davantage de place à ce moment dans le cadre du groupe, tout en libérant du temps durant la fête, où la remise des attestations empiétait auparavant sur la partie dansante.

Nous avons déjà mentionné ci-dessus plusieurs propositions de la Commission concernant les programmes de cours. Elles montrent que les étudiant-e-s portent un regard très concret et très pertinent sur l'offre du CFC. Cette participation se retrouve également dans le programme des cours 2026-2027, où trois pages seront consacrées aux questions de la Commission.

De nombreuses autres propositions, tout aussi adéquates, ont été formulées au fil de l'année. Nous espérons vivement pouvoir obtenir les moyens nécessaires pour y répondre favorablement. Car ces propositions ne sont pas seulement des demandes supplémentaires. Elles sont aussi une invitation à continuer de faire évoluer le CFC avec celles et ceux qui le font vivre.

Partenariat

Le CFC a la chance de pouvoir bénéficier, depuis le début de l'année 2026, d'un partenariat avec la Fondation Just For Smiles pour l'ensemble de ses sorties en lien avec des activités sportives.

Le CFC remercie chaleureusement la Fondation pour son précieux soutien.

Salles de cours

Comme nous l'écrivions dans notre précédent rapport, l'accès à des salles de cours à des conditions financièrement supportables reste un enjeu important. En effet, si certains lieux devaient devenir inaccessibles pour des raisons de coûts, ce seraient avant tout les étudiant-e-s les moins autonomes dans leurs déplacements qui en subiraient les conséquences.

Cette année, nous souhaitons donc remercier les responsables qui ont entendu nos préoccupations et qui ont accepté de maintenir des conditions compatibles avec les moyens de notre fondation.

Leur compréhension permet au CFC de poursuivre sa mission dans les différentes régions du canton et de continuer à proposer une formation continue aussi accessible que possible.

Ces collaborations sont précieuses. Elles ne représentent pas seulement une solution pratique pour organiser des cours. Elles participent directement à l'accessibilité de notre offre et, plus largement, à la possibilité pour nos étudiant-e-s de continuer à apprendre, rencontrer d'autres personnes et prendre part à des activités proches de leur lieu de vie.

Championnats du Monde de Hockey

Une première sous forme de concours

Cette année, le CFC a proposé une nouvelle formule : un concours permettant de gagner une place pour assister à un match du Championnat du Monde de Hockey 2026 à Fribourg. Cette idée est née d'une situation particulière : en raison de son timing, cette activité ne pouvait être annoncée ni dans le programme des cours semestriels, ni dans celui des cours d'un jour.

Dix places étaient à gagner pour le match Danemark-Slovaquie du 23 mai 2026. L'activité, accompagnée par deux enseignantes, était organisée comme un cours du CFC. Cette première expérience nous a permis d'ouvrir une autre porte vers une activité sportive et collective, tout en gardant un cadre connu et sécurisant pour les participant-e-s.

Instagram

Le CFC est depuis cette année sur Instagram.

Pour suivre nos actualités, découvrir des images de nos cours et rester en lien avec nous, scannez le QR code ou rendez-vous à l'adresse indiquée ci-dessous.

https://www.instagram.com/cfc_bz/



Les liens qui font vivre le CFC années après années

Les étudiant-e-s s'inscrivent, participent, proposent.

Les enseignant-e-s imaginent, adaptent, transmettent.

La Commission des étudiant-e-s écoute, questionne et fait avancer les idées.

Le Conseil de fondation accompagne et soutient.

Nos partenaires cantonaux et fédéraux rendent le cadre possible.

Des personnes et fondations donatrices apportent un soutien précieux à nos activités.

Le secrétariat organise, coordonne et répond.

Les responsables des établissements ouvrent leurs portes.

À chacune et chacun, merci.